

**COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL de PADIRAC
DU 31/10/2017**

Le Mardi 31 Octobre 2017 à 20 h 30, le conseil municipal de la commune de Padirac, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre CHAMAGNE, Maire.

Membres présents : BRODA Annie, CHAMAGNE Pierre, DELFAURE Patrick, BARBIÉ Damien, COURTIOL Marie, GUÉDÉ Luc, THALAMAS Bernard, VANDERBORGHT Ann

Absents : LASSUS Pierre, BLANC Mathilde, LESCALE Cyril.

Secrétaire de séance : COURTIOL Marie

1/ Approbation PV réunion 28 Septembre 2017

Le PV va être modifié suite à l'oubli du fait qu'Annie Broda avait donné sa démission. A mentionner.
Approbation reportée

2/ Election nouvel adjoint suite à démission

Le conseil a acté que Monsieur LASSUS passe du rang de 3ème adjoint à 2ème adjoint.

3/ Emprunt pour financer la rénovation de l'appartement de gauche de la salle communale

Mme Ann Vanderborght a souhaité se retirer lors de la discussion du dossier car elle travaille au Crédit Agricole.

3 demandes ont été transmises : la Banque Populaire, la Caisse d'Epargne, le Crédit Agricole, pour un emprunt à 50 000 €.

Après examen des devis reçus émanant de la Banque Populaire et du Crédit Agricole, le Conseil Municipal, à la majorité, a décidé de choisir celui du Crédit Agricole dont le taux était le plus intéressant.

Retour d'Ann Vanderborght

6/ Questions diverses

* Suite à la réunion ayant eu lieu le 12 Octobre entre les pétitionnaires, la Gendarmerie et l'Agence Régionale de Santé, la Société CAP FUN a décidé d'un entretien avec Monsieur le maire pour discuter des nuisances sonores liées à l'activité du camping. Une étude a été faite sur les mesures de bruit les 31 Août et 1er Septembre et un rapport a été remis à Monsieur le maire.

* Devis de Trigano reçu pour un monnayeur sur la borne camping car (à titre d'information)

* Malfaçons constatées sur les bases de la borne camping car. La société COLAS a été informée par écrit de ces malfaçons.

* Constitution d'une ZAD autour de la Bergerie : Il faut réfléchir au type d'aménagement souhaité et en discuter avec CAUVALDOR et l'ADS.

* Courrier du Comité d'Animation demandant une augmentation de la subvention attribuée par la mairie. Augmentation qui n'a pas été acceptée.

* Le Gouffre de Padirac étant un site touristique majeur, la FDEL revient à la charge pour faire installer par la commune en coopération avec la SES du Gouffre une borne électrique à recharge ultra rapide dans la zone du gouffre sur un terrain appartenant à la commune. Le coût après subvention paraît onéreux.

* Programmation voirie 2018 : VC 115 => VC 117 (Voie communale)
2019 : VC 105 mitoyenne avec Miers
2020 : VC 110 Bagou Ratier

* Conteneur ordures ménagères : réaménagement à faire à Mathieu

* Réunion le 08 Novembre à la salle communale avec des exposants du marché estival pour le faire le bilan de la saison passée + les améliorations à apporter pour la saison prochaine.

* Matériel laissé dans le local loué cet été à Padirac. La locataire peut-elle laisser son matériel sachant qu'elle loue que 4 mois ? Qu'en est-il en cas de vol ? Voir avec l'assureur.
De plus, elle demande une hotte à éjection extérieure. Travaux envisagés et elle souhaiterait mettre des tables sur la place de l'Eglise. Voir dans quelles mesures cela est possible.

Fin de séance à 23 h 30